

Termes des références

RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LA FACILITATION DU PROCESSUS D'ELABORATION DES PLANS DE DEVELOPPEMENT LOCAUX (PDL) DES ENTITES TERRITORIALES DECENTRALISEES DENOMMEES VILLE DE LIKASI ET COMMUNES SHITURU ET RUASHI DE LA PROVINCE DU HAUT – KATANGA

I. CONTEXTE

La constitution de la République Démocratique du Congo (RDC) du 18 février 2006 telle que modifiée et complétée par la loi n° 11/002 du 20 janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution accorde aux provinces et aux Entités Territoriales Décentralisées (ETD), les prérogatives de la libre administration et de l'autonomie de gestion de leurs ressources économiques, humaines, financières et techniques.

La Loi organique n°08-16 du 7 octobre 2008 portant composition, organisation et fonctionnement des ETD et leurs rapports avec la province donne des compétences aux collèges exécutifs des ETDs , de conduire leurs processus de planification au développement et de gérer leurs ressources administratives, financières et budgétaires.

Dans ce sens, le guide méthodologique de planification provinciale et locale, développé à l'intention des ETD et destiné à encadrer l'exercice de planification, reconnaît le Plan de Développement Local (PDL) comme un outil de gouvernance du développement local durable, devant résulter d'une approche participative et inclusive.

Le Plan de développement local de (PDL) est pour les ETD un instrument de projection des investissements socioéconomiques consentis à la base pour un développement durable. Il est un outil fédérateur des stratégies sectorielles, des initiatives et des dynamiques de développement local et un cadre opérationnel pour la programmation, la budgétisation et le suivi-évaluation des actions de développement. Son financement se fait à travers des outils stratégique et opérationnel, tels que le Programme d'Investissement Prioritaire (PIP) et le Plan Annuel d'Investissements (PAI).

D'une part, élaboré pour une période de cinq ans, en fonction du principe de cohérence verticale et horizontale avec le Plan National Stratégique de Développement (PNSD) et d'autres outils de planification nationale et provinciale, l'expiration du PDL donne lieu à une nouvelle phase de planification qui tient compte des évolutions socio-économiques de l'Entité.

D'autre part, la coopération allemande, mise en œuvre par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), dans le cadre du Projet de bonne Gestion des Revenus Infranationaux du secteur Minier de la RDC (ProGERIM) soutient les ETD des provinces du Lualaba et du Haut-Katanga dans l'amélioration de la gestion de leurs revenus infranationaux du secteur minier, et développe son action à travers quatre champs d'intervention, à savoir :

- La planification du développement et du budget axée sur des critères de durabilité économique, écologique et d'inclusion sociale
- L'amélioration de la gestion financière et budgétaire des ETD au regard des critères de transparence, de participation et d'inclusion Genre
- Le renforcement des capacités des acteurs publics dans la mise en œuvre des mesures de développement économique
- La mise en réseau des acteurs locaux, régionaux et internationaux du secteur privé et du gouvernement dans les domaines de la gestion financière et du développement économique.

C'est dans ce contexte que la ville de Likasi et les communes Shituru et Ruashi, trois entités de la province du Haut – Katanga dont les PDL arrivent à échéance en fin 2024, ont sollicité l'appui technique et financier de la GIZ/ProGERIM pour élaborer leurs PDL-exercice 2025-2029.

A cet effet, le ProGERIM cherche à recruter un cabinet ayant une expertise dans l'évaluation et la planification des projets communautaires pour faciliter le processus d'élaboration des PDL (exercice 2025-2029) de ces trois entités.

II. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif de la mission est d'accompagner la ville de Likasi et les communes de Shituru et Ruashi dans leurs processus d'évaluation des PDL 2021 – 2024 et, d'élaboration de ceux de 2025 - 2029, en fonction de l'évolution du contexte socioéconomique, politique et environnement du moment.

Plus spécifiquement, le processus conduira à dégager, pour chacune de trois ETD :

- Le niveau d'exécution de leurs PDL (2021-2024), en identifiant les changements socio-économiques et environnementaux induits, les défis socio-économiques et politiques ainsi que les propositions d'améliorations
- Le Diagnostic technique et communautaire ainsi que les indicateurs de base de développement
- La vision, les objectifs et axes stratégiques de développement de chaque entité
- Le Programme d'Investissements Prioritaires (PIP) 2025-2029 ainsi que le Plan Annuel d'Investissements 2025
- Le mécanisme de mise en œuvre, intégrant notamment le système de suivi et évaluation des actions.

III. LIVRABLES ATTENDUS

- Trois (03) PDL 2021 – 2024 évalués

- Trois (03) PDL 2025 – 2029, intégrant les Plans d'Investissements Prioritaires (PIP), le Plan Annuel d'Investissements (PAI) 2025 et le cadre de mise et de suivi et évaluation, élaborés et validés
- La facilitation de trois processus d'élaboration des PDL
- Un rapport général, au format ProGERIM, intégrant le déroulement des trois processus.

IV. APPROCHE MÉTHODOLOGIE

Au vu de la nature de l'activité (planification), son processus devra être conduit sous la supervision de la Division Provinciale du Plan du Haut-Katanga. Cette dernière validera les outils de planification et apportera son appui technique dans la facilitation du processus. Le déploiement se fera en raison d'un consultant par ETDs, tous appuyés par l'expertise interne de la GIZ/ProGERIM

Dans un enchaînement logique des phases telles que décrites dans le guide méthodologique de planification provinciale et locale, l'approche méthodologique devra être participative, inclusive, sensible au genre et, intégratrice par rapport à d'autres acteurs et aux autres opportunités d'appui au développement des entités, notamment le cahier des charges de la responsabilité sociétale et la dotation minière de 0,3% du chiffre d'affaire des entreprises.

A titre indicatif, ci-après, les tâches, non exhaustives, à réaliser par le prestataire :

1. Conception et validation de l'approche méthodologique et du calendrier de l'intervention (par la Division du Plan du Haut-Katanga, les ETD concernées et la GIZ/ProGERIM)
2. Revue Documentaire en vue de la cohérence verticale et horizontale des PDL :
 - a) analyse du Plan quinquennal de développement de la province
 - b) examen des Cahiers des charges des projets miniers signés au sein de ces ETD
 - c) analyse de la planification des Organismes Spécialisés (OS) de gestion de la dotation minière minimale de 0,3% du chiffre d'affaires des entreprises minières présentes dans ces ETD
3. Facilitation de trois ateliers d'évaluation des PDL (exercice 2021-2024)
4. Facilitation des ateliers sur le (i) diagnostic technique, (ii) la définition de la vision et axes stratégique et, (iii) sur l'élaboration du PIP et du PAI
5. Organisation des ateliers de restitutions et validations des produits de différentes phases du processus
6. Elaboration des PDL
7. Rapports d'évaluation et d'élaboration des PDL.

V. PARTIES PRENANTES

Outre les techniciens des Divisions du plan, de la décentralisation et du genre, et d'autres acteurs d'appoints, trois catégories des parties prenantes sont concernées, pour un effectif total de quarante – cinq (45) personnes, à savoir :

a. Acteurs étatiques (administration locale et services techniques)

1. Maire/Bourgmestre
2. Maire Adjoint/Bourgmestre Adjoint
3. Chefs de quartiers/Bourgmestres
4. Chef de Division/Chef de bureau
5. Receveur comptable
6. Mandataire
7. Secrétaire
8. Cellule de passation des marchés publics
9. Chefs de services techniques sectoriels (Santé, Education, Agripel, Environnement, Etat-civil, Travaux publics, Energie, IPME, Jeunesse, sport et loisir, Genre, Famille et Enfant)
10. Gestionnaires des marchés
11. Plan
12. Décentralisation
13. Développement rural
14. Affaires sociales

b. Secteur privé (entreprises minières)

1. Entreprises
2. Fédération des Entreprises du Congo (FEC)
3. Coopératives
4. Organisations paysannes
5. Organisations communautaires de base

b. Acteurs non-étatiques

1. Membres du Comité Local de Développement
2. Mouvements des jeunes et sportifs
3. Confessions religieuses
4. Société civile (cadre de concertation)
5. Mouvements de femmes
6. Dotation minière (DOT)

N.B : la mobilisation des parties prenantes sera assurée par les ETD concernées.

VI. DUREE DE LA MISSION ET LIEUX D'EXECUTION DES ACTIVITES

La mission s'étalera sur cinq (06) mois allant de décembre 2024 à mai 2025. Quarante – six jours (46 jours) maximums sont prévus pour la réalisation de différentes livrables.

Les phases préparatoires et de conception des outils se dérouleront sur le lieu de résidence des consultants alignés par le prestataire alors que les ateliers se tiendront à Likasi, dans les limites géographiques des ETD Shituru et Likasi et, à Lubumbashi dans la commune Ruashi.

A titre indicatif, les jours sont repartis de la manière suivante :

Jours des voyages	Pas plus de 8 jours/expert/ETD
Jours de la réunion de cadrage méthodologique avec la GIZ/ProGERIM, USAID/GGA et la Division du Plan	Pas plus de 2 jours/expert/ETD
Jours de la revue documentaire	Pas plus de 4 jours/expert/ETD
Jours de l'atelier d'évaluation des PDL 2021 - 2024	Pas plus de 4 jours/Expert/ETD
Jours de l'élaboration du rapport d'évaluation	Pas plus de 2 jours/Expert/ETD
Jours de l'atelier du diagnostic technique et communautaire (état des lieux)	Pas plus de 5 jours/expert/ETD
Jours de la rédaction du diagnostic technique et communautaire	Pas plus de 2 jours/expert/ETD
Jours de l'atelier de restitution et validation du diagnostic et de définition de la vision, orientations, objectifs et axes stratégique de développement	Pas plus de 3 jours/expert/ETD
Jour de l'atelier et d'élaboration du PIP et PAI	Pas plus de 4 jours/expert/ETD
Jours de la rédaction des PDL et des PAI	Pas plus de 7 jours/expert/ETD
Jours de la restitution et validation des PDL	Pas plus de 1 jours/expert/ETD
Jours de la rédaction du rapport	Pas plus de 4 jours/expert/ETD
Total jours de mission	46 Jours/expert/ETD

VII. ACTIVITE DE VOYAGE

Poste de frais de voyage	Nombre / quantité
Nombre total de vols nationaux (aller-retour)	12 (510,00 USD)
Perdiem (jour mission), somme forfaitaire	17 (50,00 USD)
Perdiem (jour départ/rétour), somme forfaitaire	8 (25,00 USD)
Hébergement, contre justification	21 (125,00 USD)

VIII. PROFIL DES CONSULTANTS ET COMPOSITION DE L'EQUIPE

L'équipe doit être composée de trois (03) consultants, en raison d'un (01) par ETD, ayant une forte expérience dans la planification – suivi – évaluation des projets axée sur le changement, de préférence dans le contexte de la coopération au développement et des finances publiques. Plus précisément, les consultants devraient présenter le profil et compétences suivants :

VII. Expert (03 consultants)

- Études/formation : Maîtrise universitaire (ou équivalent) en économie, administration des affaires, développement communautaire ou autres disciplines pertinentes
- Expérience professionnelle : au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le développement communautaire et la planification de projets dans le cadre de la coopération au développement. De préférence dans le contexte de la coopération au développement et des finances publiques
- Expérience professionnelle spécifique : au moins 5 ans dans l'animation des ateliers sur la planification – suivi – évaluation des projets communautaires dans un contexte multi – acteurs et, dans la conception de projets de développement communautaire ou similaires
- Expérience régionale : bonne connaissance de la région de l'ex grand Katanga
- Connaissance du secteur minier, du guide méthodologique de planification provinciale et locale, des approches de planification axée sur les changements et bonne maîtrise de techniques de définition des indicateurs de suivi et évaluation
- Maîtrise des principes fondateurs de la responsabilité sociétale des entreprises
- Maîtrise des Langues : Bonne maîtrise du français